10

Metz le 7 9bre 1831

Mon cher Général,

Je suis vivement touché des marques d'intérêt que vous voulez bien me donner dans votre honorable lettre, et de l'offre que vous m'y faites d'aller trouver M. Arago pour me le rendre favorable ; mais, afin de ne point abuser complètement des marques de bonté et d'amitié que vous avez daigné m'accorder jusqu'à présent, j'ai besoin, mon cher Général, de vous dire que vous avez mal interprété le sens de ma dernière lettre quant à ce qui concerne notre savant académicien ; il ne s'agissait que de confidences que votre indulgence et l'intérêt bien réel que vous accordez à tout ce qui me touche, m'enhardissaient à vous faire ; je vous entretenais de faits consommés et sur lesquels il n'y a plus à revenir : si j'avais, mon cher Général, voulu abuser de votre obligeance jusqu'à ce point de vous demander une démarche auprès de M. Arago, je m'y serais pris à

l'époque de mon séjour à Paris où toutes
ces petites affaires, peu dignes de vous et,
j'ose le dire, de mes chétifs savants de province
se trouvaient sur le tapis et ~~n'avaient~~ point
encore reçu de solution définitive, je n'en
ai rien voulu faire parce que je ne pouvais
vouloir vous compromettre vis-à-vis de
personnes pour de pareilles choses. J'ai
tout espoir que, s'il se présente une nou-
velle vacance à l'Académie, soit dans la
section de Géométrie, soit dans la section
de Mécanique, les titres que je puis avoir
à y être admis ne seront pas mis en oubli
par tous ceux qui ont été à même d'appré-
cier mes travaux; je ne réclame qu'une stricte
justice; jusque là je suis très content de ma
position telle que je la dois à votre bien-
veillance et à vos recommandations.

Finalement, mon cher Général, je vous
prie en grâce d'oublier mes confidences
et de ne plus me diriger vers l'observatoire qu'au-
tant que ce sera à votre bon plaisir

Veuillez agréer la réitération des vœux
que je fais pour votre bonheur et prospérité
bien sincères des sentiments respectueux
de reconnaissance et d'attachement
avec lesquels j'ai l'honneur de me
dire comme par le passé, mon cher
Général

Votre très humble
et très obéissant serviteur

Poncelet

P. S. Oserai-je vous prier, mon Général, de
vouloir bien présenter mes hommages respec-
tueux à l'excellent et honorable M. Schille-
mer, mon premier bienfaiteur, ainsi qu'à
M. le Lieutenant-général Delort.

P.55.P.
METZ

Monsieur

Monsieur le Lieutenant Général du Génie Baudrand, aide de camp de son Altesse le prince royal, au Palais Royal

Paris

Metz le 31 Janvier 1831

Monsieur le Général,

Je viens d'apprendre par différents moyens, notamment par l'excellent, l'honorable M. Schille-[illegible] et par le Colonel Lamy avec lequel j'ai servi en Hollande, l'honorable issue du ballotage qui a eu lieu ces jours derniers relativement à la nouvelle liste de promotion. D'après la marche et les incidents de ce ballotage je n'ai pu méconnaître la main protectrice et généreuse de celui dont les encouragements m'ont déjà tant inspiré d'attachement et de reconnaissance. Enfin mon cher Général, vous avez fait triompher les intérêts de la science et des travaux utiles, permettez moi de le dire; je vous en félicite doublement, et pour moi que vous daignez honorer de votre amitié, et pour l'honorable influence que l'exemple pourra exercer sur les autres officiers du Corps. Car n'en doutez pas mon Général et j'ai l'orgueil de le croire, aucun camarade ne s'irritera contre ma nomination, et ceux qui, dans des circonstances ordinaires, n'ont d'espoir d'avancement que par leurs travaux et leur zèle reprendront de là courage. Nos jeunes élèves surtout qui, depuis quelques années, s'étonnaient à l'aspect de nos vieilles épaulettes

de capitaine, et qui réclameraient ouvertement en ma faveur, pourront le dire d'ailleurs: il est des chefs du Génie, que leur caractère de justice, que leur amour pour tout ce qui est utile, placent en dehors de l'esprit de corps qui n'est souvent que l'esprit de coterie ; aux yeux de ces chefs, de ces juges éclairés, tous les travaux, les services profitables à l'état, ont des droits aux faveurs et aux récompenses du Roi honnête homme et populaire par excellence!

Ne craignez pas cependant, mon cher Général, que cette haute faveur dont je viens d'être l'objet, m'inspire par trop d'orgueil; je sens tout ce qu'elle m'impose de devoirs envers vous qui me protégez et ma souveraine et l'état qui la récompensent; soyez certain que je les remplirai avec amour et constance.

C'est dans ces sentiments, mon cher Général, que je continuerai à me dire, comme par le passé, et avec les sentiments respectueux d'attachement et de reconnaissance que je vous ai voués pour la vie,

Votre très humble et
très obéissant serviteur

Lonchis

DSI

avec un volume

A Monsieur

Monsieur le Général du Génie [illegible], rue [illegible] N°. 40

[illegible]

Metz le 19 avril 1829

Mon Général,

Malgré tout l'attachement que je vous porte et toute la reconnaissance que je dois à vos bontés, malgré enfin tout le besoin que j'éprouve de recevoir de vos nouvelles, je ne vous ai point encore donné signe de vie depuis ma dernière sortie de la superbe capitale des arts et de la corruption. Mais il suffirait de jetter un léger coup d'œil sur mon bureau encombré de paperasses, sur ma chaise couverte de notes &, sur mon tableau, il suffi[rait] [illegible] ma barbe longue et mon [illegible] ~~teint~~ blême pour juger de l'état de [illegible] et laisser aller son cœur à l'indulgence ; qu'ai-je fait depuis mon retour à Metz pour me [illegible] d'être qualifié d'une indifférence sans motif [illegible] ? je me suis retiré au milieu de mes bouquins ; j'ai oublié les sciences [illegible] favorites ; j'ai songé plus que jamais [illegible] pour ~~[illegible]~~ [illegible] par un travail qui ne [illegible] et pour leur prouver [illegible] digne de [illegible] l'estime et de la bienveillance de ceux-là, et [illegible] que je ne mérite point le froid et [illegible] dédain des autres. [illegible], mon Général, alors que [illegible] une triste carrière,

vous à me rendre ce que j'ai de justice
c'est là la règle ordinaire.

Quelle a été la situation de ce travail si pénible, le voici ; j'ai fait mon service devenu difficile depuis que la commission s'est avisée de supprimer entier l'hydraulique plus nécessaire dans son programme ; car vous concevez qu'il faut être habile pour obtenir des élèves un bon leçon d'[illegible] sans leur avoir appris les connaissances préalables, quand ils ne les ont [illegible] pas convenablement ; mais je n'ai insisté [illegible] sur cet article dont vous apprécierez peut-être, mon Général, toute la délicatesse. En second lieu j'ai fait un cours [illegible] de Mécanique à l'usage de tout le monde ~~de~~ ouvriers et artistes, compagnons et officiers ; mais pour me faire pardonner ce travail d'œuvre cette distraction des devoirs importants que le service m'impose, j'ai élaboré un livre entier de 140 pages sur la matière des 50 premières leçons, puis j'ai traité de faire voir clairement, à tout le monde, des choses obscures même pour ~~[illegible]~~ beaucoup d'ingénieurs et de savants ; laissant les branches et ~~de~~ savans ; j'ai attaqué les racines, j'ai planté un arbre qui portera dans 10 ou 20 ans peut-être des fleurs et des fruits ; car il faut le temps de [illegible] pour que la vue [illegible] des multitudes étroites qui sont celles de [illegible] multitudes, apercevant le vrai mérite d'un ouvrage. Mais voilà que la doctrine de ce livre se trouve être en dehors des idées qui courent [illegible] publiant. Combien [illegible] de grands hommes [illegible] je pourrai ce doctrine fussent celle de tel ou tel ? avec quel plaisir n'eussent [illegible] par la sacrifier pour l'amour de ce qui est vrai et utile. Comment faire donc pour ne pas paraître un

novateur ambitieux qui ~~tente~~ d'attaquer des autorités respectables ; comment ménager les amours propres de tous ? J'ai fait une dédicace et un avant-propos où j'implore pitié et miséricorde, où j'ai tâché de faire ressortir les services rendus par chacun à la chose ; quoique je me borne d'en être satisfait, et que j'ai d'appréhension, en suivant ma conscience toute provinciale, de n'avoir avancé mon chemin, ni ma réputation !...
Voilà, mon Général, la situation de mon âme après un pénible travail, entrepris je vous jure dans l'unique désir de faire valoir des vérités utiles, d'après la sollicitation de mes amis et des auditeurs de mon cours industriel.

Je vous ai ouvert mon cœur, comme à un véritable père, parce que je sais combien vous êtes digne sous tous les rapports, et que votre indulgence égale votre bonté. Maintenant, mon Général, il ne me reste plus qu'à vous prier de donner quelque ~~attention~~ à ce nouvel enfant de mes peines.

Je désire vivement que cette longue épître vous trouve dans un état de santé et un [illegible] que [illegible] fâcheuse [illegible] situation d'esprit [illegible] et dans [illegible] où je me trouve moi-même et vous prie d'agréer les sentiments d'affection et d'attachement et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Mon Général,

Votre très humble
et très obéissant
subordonné
Jouettes?

P. 55. P.
METZ

1 JUIL 1828

à Monsieur
Monsieur Baudrand,
Général inspecteur du
Génie, rue ... de Neuport (?),
n° 40

Paris

3 Juillet 1828

7

Metz le 30 juin 1828.

Mon Général,

Permettez moi de commencer ma lettre par les remerciments que je vous dois pour l'intérêt que vous prenez à l'amélioration de ma situation, et de vous réitérer les témoignages de la vive reconnaissance que ~~je~~ ~~m'inspirent~~ toutes vos bontés pour moi, et l'assurance que je ferai tous mes efforts pour m'en rendre constamment digne quelle que soit ma position à venir.

C'est seulement hier que j'ai écrit à M. le Général Rogniat, ~~hors de l'envoi de cette lettre~~, parce que mon père se trouvait ~~...~~ à la campagne, et que je me proposais de le consulter pour adopter définitivement un parti ; son avis a été que je devais quitter pour toujours, ~~ou du moins~~ sans un extrême besoin, le service de l'École et du Corps du Génie, il ne fût de m'offrir capable de tenter tout autre moins attaché que je ne le suis par les liens de l'habitude, à ce que l'on nomme l'honneur de porter les épaulettes. Dans ma lettre à M. le Général Rogniat, je suis entré dans quelques détails sur ma situation actuelle et dans les années précédentes que j'ai passées à l'École ; ~~...~~ j'ai terminé par lui dire que j'accepterais avec plaisir des fonctions civiles qui me permettraient de soigner ma santé plus que je ne l'ai fait jusqu'à présent, du moins jusqu'à l'époque où elle se sera établie d'une manière un peu stable ; que j'étais loin de vouloir abandonner le cours de machines de St. Arnoult pour l'achèvement duquel j'ai déjà tant fait de recherches et recueilli de matériaux ; qu'au contraire il m'était contrariant de voir un autre que moi y donner la dernière main en profitant du fruit de mes premiers travaux ; qu'enfin je m'offrais de venir faire

les leçons orales pour que vienne santé me le permît, et pourvu que je fusse débarrassé de tout l'assujettissement du service, tel que épreuves de travaux, répétitions, conférences &c &c, puisque cet assujettissement ~~nuisait~~ essentiellement à la confection des leçons nouvelles et en retardait la rédaction définitive. De tout cela résulte comme conséquence nécessaire 1° que je conserverais le titre de professeur ainsi qu'il était arrivé à l'égard de l'abbé Bossut professeur à l'École de Mézières &c. 2° qu'il devait nécessaire de nommer un adjoint pour me remplacer si besoin est, et généralement pour le détail courant du service ou les obligations autres que celles de préparer les leçons. J'ai désigné le commandant Gosselin, comme la seule personne, à ma connaissance, qui soit en état de rendre ce service à l'instruction des élèves; je lui transmettrai toutes les notes, rédactions et renseignements nécessaires; mais il est indispensable qu'il reçoive officiellement le titre d'adjoint, et qu'il soit débarrassé de tout service ordinaire d'officier de l'état major, ce qui, à mon grand regret et au sien, n'a pas eu lieu l'année précédente, et a rendu moins efficaces les résultats de la bonne volonté à m'aider et à être utile à l'enseignement des élèves. Les leçons et les travaux du cours de machines se trouvant complètement terminés aujourd'hui, M. le Général Sabatier veut bien me permettre que jusqu'à la fin de la campagne j'emploie uniquement mon temps à soigner ma santé, qui du reste, s'améliore sensiblement par la belle saison que nous avons; le repos est encore le plus grand besoin que j'éprouve maintenant. J'ai aussi touché de cela un mot à M. le Général Rogniat en le priant de trouver bon que je profite de la permission que m'accorde M. Sabatier, je lui annonce également que pour m'expliquer plus amplement sur certains points, et m'éclairer moi même sur mon existence à venir, je me propose de me rendre ~~[illegible]~~ incessamment à Paris, quand ma santé le sera un peu plus améliorée ~~[illegible]~~. Je suppose, mon Général, qu'il ne sera pas trop tard de me mettre en route vers le 10 de Juillet, et que j'aurai l'avantage de vous trouver encore à Paris ainsi que M. le Général Rogniat; je désire d'ailleurs que ~~d'il~~ jusque là il ne soit rien statué sur le sort du pauvre invalide qui se recommande à la continuation de votre bienveillance accoutumée, et vous prie d'agréer les sentiments du sincère et respectueux attachement avec lesquels, il a l'honneur d'être

Mon Général,

Votre très humble et très obéissant serviteur et subordonné

Poncelet

METZ

6

Metz le 15 7bre 1829

Mon Général,

J'ai appris avec la satisfaction la plus vive le rétablissement de votre santé et votre prochain retour en France. Dieu vous a sauvé des périls de toute espèce pour l'avantage commun des officiers du Génie qui doivent déjà tant à votre bienveillante sollicitude et à vos vues d'améliorations ; les hommes qui savent apprécier et encourager les travaux utiles sont si rares en effet, même dans notre siècle soi disant éclairé, que l'on doit bien ~~désirer~~ conserver le plus longtemps possible ceux qui veulent bien se charger de la responsabilité des hautes fonctions administratives. Recevez donc, mon Général, mes sincères félicitations et les vœux que je fais pour le prompt et entier rétablissement d'une santé qui nous est si précieuse et qui après les périls qu'elle a courus doit exiger beaucoup de ménagemens soutenus. et nous avons appris ici avec une grande anxiété la mort de votre aide de camp et les ravages occasionnés par la fièvre jaune dans votre voisinage, mais nous avons été un peu consolés en apprenant que vous aviez échappé au danger et qu'il y avait quelqu'espoir de vous voir replacé au poste que vous n'auriez pas dû quitter et où vous êtes devenu si nécessaire depuis la retraite du respectable M.

Schillemanne

Sachant combien vous devez être accablé d'affaires en ce moment je m'abstiens vous entretenir longuement du cours que je fais à l'École d'application de Metz, auquel cependant je sais que vous vous intéressez bien vivement; je me bornerai à vous annoncer qu'il en est arrivé à la 30.e leçon et qu'il se compose de notions générales sur les machines en mouvement, de calculs relatifs aux divers récepteurs, du jaugeage des eaux courantes, de la théorie des principaux moteurs, de celle de divers machines, des ponts, portes tournantes et de la fortification; je dois également vous prévenir que j'ai lithographié mes 11 premières leçons, et que je me propose d'y ajouter 10 autres l'année prochaine et aussi de suite, qu'enfin j'ai remis aux élèves en [illegible] et à mesure des leçons la rédaction provisoire qui me sert de texte. Je me propose de vous faire parvenir la partie lithographiée un peu plus tard et quand je pourrai croire qu'il n'y aura pas d'indiscrétion à vous prier d'y jeter un coup d'œil et de demander votre avis; provisoirement j'en ai adressé un exemplaire à M. Arago pour ne pas faire le texte de mes leçons à adresser à mes élèves lors de l'examen prochain.

Je ne peux pas non plus être trop indiscret, mon Général, en vous apprenant que j'ai profité de quelques moments de loisir pour faire des expériences en grand sur les roues hydrauliques à aubes courbes; mon Mémoire, ayant vous devez devant connaître, j'ai fait tirer quelques exemplaires à part de l'édition du Bulletin et j'ai l'honneur de vous en adresser un, si vous daignez l'agréer et le parcourir, il me sera flatteur de penser que vous attachiez quelque intérêt au sujet qu'il renferme.

M. le Général Sabatier avait manifesté l'intention de me faire achever cette année ma tournée dans l'été, je n'ai plus entendu parler, peut-être je pourrai l'entreprendre à mes frais, peut-être même me rendrai-je à Paris pour revoir les établissements de Charenton et qui étaient en quelque sorte fermés pour moi sur l'absence de M. Arago et celle de M.M. Manby et Wilson; elles m'ont tant ne m'a laissé prendre aucun croquis. Il me sera bien agréable, mon Général, de pouvoir vous entretenir des affaires de mon nouveau cours que j'ai fort à cœur bien qu'il soit fort modeste, et de vous exprimer de vive voix le plaisir que me cause votre heureux retour et l'attachement ~~respectueux~~ que je vous porte ~~[illegible]~~ qui a l'honneur de se dire

Mon Général,

Votre très humble et très obéissant subordonné

Poncelet

Metz le 2. Août, 1824

Mon Général,

Il y a environ trois semaines que M. de Gargan est revenu de son grand voyage et il n'y a que quatre jours que j'ai pu avoir l'avantage de m'entretenir avec lui, attendu ~~que~~ qu'il s'est mis de suite à faire sa tournée dans le département, tournée qui a été longue à mon gré d'après le désir que j'avais de répondre aux demandes que vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser. Voici donc fort en détail, tout ce que j'ai pu apprendre de plus positif sur les travaux de Schœnecken.

Les couches de houille, au nombre de trois ou quatre, viennent affleurer successivement ~~sur~~ sur un terrain qui appartient entièrement au territoire de la Prusse; de là elles s'inclinent en s'enfonçant vers le territoire français, en traversant le cours d'un petit ruisseau situé au fond de la vallée, et qui sert de limite aux deux territoires. Les premiers sociétaires avaient désiré établir un puits ~~tout~~ près de ~~ce~~ ruisseau, c'est à dire à une distance d'environ 50 à 100 mètres; par là ils auraient rencontré la houille de suite; un puits de 100 à 200 pieds ~~eût~~ grandement ~~suffi~~ à ce que pense M. de Gargan. Le Conseil des mines auquel la question a été soumise par le Ministre de l'intérieur, n'a point approuvé cette manière de procéder, par un double motif: 1° parce que les couches de houille allant en s'approfondissant du côté de la France, les galeries eussent été dans cette pente le long des couches, de sorte que les eaux se seraient précisément rendues sur le lieu du travail, d'où

il eût été difficile de les épuiser le long des galeries
inclinées. Au contraire en creusant le puits dans la partie
la plus basse des travaux, toutes les eaux des galeries
ascendantes viendront là dans un réservoir, d'où elles
seront facilement épuisées ensuite par des pompes &c.
En plaçant le puits près de la frontière et des mines
de l'étranger, il y a beaucoup à craindre que par
rivalité ou par d'autres causes, les propriétaires ou
ouvriers de celles-ci ne tentent, par un travail facile,
à verser les eaux de leurs galeries dans celles des mines
françaises, et ne viennent ainsi à les inonder et à les
rendre impraticables.

D'après ces motifs très plausibles, la compagnie s'est
décidée à ouvrir un puits à une certaine distance de
la frontière sur un terrain supérieur à celui du lit de
la rivière, ce qui offre de grands avantages pour les
débouchés; on s'est enfoncé déjà à plusieurs centaines
de pieds de profondeur sans rien rencontrer; après avoir
employé les moyens les plus simples d'épuisement, on a
mis en action une pompe à vapeur de la force de 12
chevaux; mais selon M. de Gargan, il conviendra de
mettre de suite en jeu de plus grandes machines, afin d'avoir
une force suffisante tant pour l'épuisement que pour
le service ordinaire; une pompe à feu de 70 à 80 chevaux
lui paraît nécessaire ~~et suffisante~~ pour ce double objet,
d'autant plus qu'on devra conserver celle de 12 chevaux
déjà établie.

Voici maintenant les embarras qui entravent la marche
des opérations: d'abord la mort de M. Meyßier, homme
très entendu à ce que l'on prétend, ensuite les actionnaires
ne voyant pas arriver la houille promise à environ
deux à trois cents pieds de profondeur, [illegible] d'une autre
part les 4/5 du capital de 300000 francs ont été employés en
tentatives infructueuses, s'inquiètent, se découragent; mais
ce qui a surtout contribué à amener ce découragement,
c'est que les principaux actionnaires ne pouvant obtenir
d'ouvrir un puits près de la rivière et voulant cependant
montrer de la houille et ranimer les espérances, ont
annoncé et tenté un sondage dans le fond du puits

même, ce qui tendrait presque à démontrer qu'ils concevaient
des doutes sur le succès de l'entreprise: par là même
en suspendant le creusement du puits, ils ont ~~arrêté~~
~~de~~ la marche des travaux, et perdu, en partie, le
fruit des premiers sacrifices; il fallait, à ce que dit
M. de Gargan, continuer avec des moyens plus grands,
et toutes les apparences étaient réunies pour découvrir
la houille à une époque très rapprochée; on commençait
à traverser une couche de terrain houiller, le schiste avec
empreintes de fougères &c. Le sondage exige presque autant
de temps qu'un puits, et les mêmes épuisements, sans
offrir d'ailleurs aucun but subséquent d'utilité; voilà
~~plusieurs~~ six mois qu'on y travaille, et il avance peu;
tout est fort problématique jusqu'à ce que l'on ait rencon-
tré la couche de houille, ce qui ne peut manquer
d'avoir lieu tôt ou tard, attendu que l'on est très près
de l'affleurement des filons, que la pente paraît être régu-
lière, et que tout au plus il peut y avoir affaissement
sous le puits; dans cette sorte de travaux 100 ou 200 pieds
de plus ne sont pas une affaire; les mines de houille
qui excèdent 5 à 6 cents pieds de profondeur ne
sont pas rares, et il ne s'agirait que d'en rencontrer
souvent de pareilles: je rapporte les raisons données
par M. de Gargan qui me paraissent plausibles
et exemptes d'exagération ou de prévention; c'est
à vous, mon Général, qu'il appartient de les juger;
pour ma part, je pense qu'il n'y aurait pas eu si
grand danger d'ouvrir un puits près de la frontière,
dût-il ensuite être abandonné pour ne se servir
que de celui qui est en train et dont les travaux devraient
d'ailleurs se continuer. Ayant rencontré la houille dans
ce puits qui aura peu de profondeur suivant les proba-
bilités, on rendrait la confiance aux actionnaires, chose
aussi importante que de rencontrer la houille même: ensuite
on dirigerait une galerie le long du filon de façon
à regagner le premier puits qui servirait, par la suite, aux
épuisements et au service, si l'on juge dangereux de
conserver la partie de la galerie qui avoisine la frontière.

la Somme, il y a eu quelques fautes dues à l'inexpérience des chefs dans cette sorte de travail, beaucoup d'hésitation de trop petits moyens employés et finalement suspension totale ou partielle des opérations principales pour regarder le marché économique des sondages, par laquelle on doit commencer, mais non pas finir. Les à-coups, les chocs produits en exploitation comme en mécanique pratique des pertes de forces vives; les fonds d'équilibre en totalité infructueusement dès lors qu'on n'a pas la persévérance nécessaire pour les pousser à bout; le découragement arrive, et les actions baissent. Pour remettre le sondage sur bon pied, il ne s'agirait que d'augmenter le capital des actions, et de mettre à la tête des opérations un homme tout à la fois sage instruit, actif et entreprenant; cet homme tout trouvé mais il m'est au moins un de ceux que je pourrais citer .... la modestie et le respect que je lui dois me défend de le citer nominativement.

Voilà mon Général, tout ce que j'ai pu apprendre de positif sur l'affaire de Schœneken(?), si vous désirez de plus amples renseignements je tâcherai de recueillir plusieurs, et je me ferai un plaisir et un devoir de vous les communiquer aussitôt.

Il circule ici sourdement un bruit qui ne laisse pas que de m'alarmer; on prétend que vous êtes chargé d'une mission de confiance pour nos colonies; cela pouvait, mon Général, vous faire infiniment d'honneur et augmenter votre gloire comme militaire et comme ingénieur, mais sans doute que cela sera(?) en rapport avec vos goûts et vos habitudes acquises; c'est pourquoi je vous prierai de m'excuser si je ne vous félicite pas, c'est peut-être que je le devrais, des nouvelles fonctions qu'on vous [illegible] de confier; j'aurai au contraire former le vœu de tout ce que l'on dit [illegible], car il en résulterait pour nous un bien très réel, c'est d'avoir l'avantage de vous posséder durant quelques années dans la capitale des [illegible] au souvenir de laquelle j'ai pris dernièrement la liberté de rappeler votre esprit, ordinairement occupé à des choses beaucoup plus sérieuses.

Il me reste avant de terminer, une grâce essentielle à vous demander, c'est d'excuser le griffonnage de cette lettre, écrite fort à la hâte au milieu des tracasseries du service et au moment du départ de M. Dieudonné(?) qui veut bien s'en charger.

Daignez donc, mon Général, tout en me pardonnant, agréer avec votre bonté accoutumée, l'assurance du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

votre très humble et très obéissant
subordonné
[signature]

DSI

11

A Monsieur

Monsieur Baudrand,

Général inspecteur du Génie, rue basse du Rempart n° 38

à Paris

P.55.P.
METZ

Ep. le 1er juin

Metz le 26 Mai 1824

Mon Général,

J'aurais eu l'honneur de vous écrire dès le premier jour de mon arrivée à Metz, si j'avais eu dès lors matière à répondre aux demandes que vous m'aviez faites relativement aux mines de Schoeneck; j'ai trouvé M. de Gargan ingénieur des mines, absent de Metz; en ce moment même il n'est point encore de retour; après bien des informations je n'ai pu apprendre quelque chose sur cette affaire, encore est-ce M. Chevreuse, de l'école St. Arnould, qui me les a transmises, et il ne semble pas être très au courant. Il paraît donc que les obstacles viennent principalement du gouvernement qui possède les houillères qui sont de l'autre côté de la Sarre, et qu'un prince intéressé à leur exploitation s'en était beaucoup mêlé, tandis que, d'un autre côté, le gouvernement français serait fort peu disposé à favoriser les actionnaires ~~français~~ de Schoeneck, enfin selon M. Chevreuse il n'y avait pas apparence que, dans l'état actuel des choses, l'entreprise pût conduire à des résultats bien avantageux. Probablement mon Général, que vous possédez des renseignements beaucoup plus circonstanciés que ceux-ci, et qui ne portent pas le cachet aussi bref, car je suis tenté de croire qu'il y a dans tout ceci un peu

d'expédition. Au surplus, je n'en tirerai, pour ma part, à ce que j'avais eu l'honneur de vous dire lors de mon séjour à Paris ; je suis tout disposé à prendre une action de 2000 fr. en supposant que vous puissiez quelque peu être à la direction des affaires, autrement ce serait beaucoup trop risquer dans l'ignorance où je suis du véritable état des choses et du personnel, car je pense que le succès de l'entreprise peut aussi provenir de l'inexpérience des chefs, ou de leur peu d'influence près du Ministère &c.

J'ai reçu du Ministre mon brevet de professeur beaucoup plutôt que je ne m'y attendais ; j'avais cru qu'avant de me l'envoyer on m'adresserait le programme du cours ~~suivi~~ et qu'on me ferait connaître les obligations que j'aurais à remplir d'ailleurs pour le service de l'École ; ces données auraient servi à fixer tout à fait mes irrésolutions, car il est difficile de changer ses habitudes et de quitter son état pour entreprendre une nouvelle carrière sans savoir si au moins l'on a quelque raison de le faire ; je crains le régime de l'École, les règlements qui servirent au Général Marga, et surtout les conférences ou répétitions particulières au moyen desquelles le meilleur professeur ne peut être très peu de temps devenir un routinier, un homme sans énergie, un véritable pédagogue : forcer les professeurs à rebattre sans cesse le même sujet, les mettre continuellement en contact avec les élèves, disposer de tout leur temps qu'ils doivent à la rédaction et aux recherches, en un mot, leur rendre ~~le~~ service pénible et dé~~goûtant~~ c'est, en effet, leur ôter physiquement et moralement les moyens et le goût de bien faire et de toujours faire mieux. Veuillez, mon Général, avoir la bonté d'exposer toutes ces raisons et, j'en suis sûr, vous penserez, comme moi, qu'il faut des répétiteurs particuliers à l'École, qu'ils aient en même temps des appointements de professeurs et puissent leur succéder par la suite. Si la dépense paraît trop forte dans l'hypothèse où chaque cours ~~en~~ aurait un répétiteur, on pourrait se borner à n'en nommer que trois, dont un pour les deux cours de fortification, un pour les deux cours de mécanique appliquée, et un pour les cours de construction ~~et~~ de technologie, cette distribution paraît naturelle et n'offrirait aucun inconvénient. En supposant cependant que le Ministre ne veuille point faire la dépense de trois répétiteurs, vous penserez tout au moins comme moi, mon Général, que les répétitions, si peu utiles dans l'état actuel de l'organisation de l'École, pourraient, ainsi qu'à l'École Polytechnique, précéder ~~ou~~ suivre immédiatement la leçon du professeur, c'est-à-dire qu'une partie de cette leçon serait consacrée à faire répéter aux élèves le sujet de la leçon précédente ; on les forcerait ainsi à se tenir au courant et en haleine.

Ces réflexions, comme vous le reconnaîtrez, mon Général, sont en partie extraites du projet de programme que j'avais remis à la Commission ; je vois d'après la communication qu'on vient de me faire de celui qui a été arrêté par elle, que ~~ce~~ projet ne lui a pas été bien utile et j'en suis d'autant plus peiné que j'avais cru bien faire dans l'intérêt de l'instruction des élèves. Je me propose de remettre, sur ce sujet, quelques notes ~~au~~ Général Sabatier qui les fera parvenir à M. Schilder ; je me propose aussi d'accuser au Ministre la réception de son ordre et de son brevet de professeur tout en lui témoignant la répugnance que j'éprouve à me charger d'un tel service, et le désir que j'ai de conserver la liberté de rentrer dans le corps si ma santé, ou mon peu d'aptitude et de disposition me rendaient ce service trop pénible. D'après les bontés que vous m'avez toujours témoignées, mon Général, et dont peut-être je n'ai que trop abusé déjà, j'ai cru vous devoir ces dernières confidences afin de vous mettre à même d'apprécier mes sentiments et ma conduite.

Veuillez donc, mon Général, excuser mes nouvelles importunités et croire à la vive et profonde reconnaissance que je vous dois

Votre très respectueux et obéissant subordonné

Poncelet

Metz le 8 Mars 1823.

Mon Général,

Vous avez bien voulu permettre que j'aie l'honneur de vous écrire pour rappeler à votre souvenir des intérêts que vous avez daigné soutenir et protéger de la manière la plus bienveillante et la plus désintéressée ; sans cette circonstance je n'eusse point osé profiter de l'occasion qui m'est offerte par M. le Colonel Lambel, qui a bien voulu se charger de cette lettre pour vous. J'aurai donc l'honneur de vous apprendre, mon Général, que je n'ai point encore reçu de nouvelles relativement à la place de professeur, à l'École de l'artillerie et du Génie, pour laquelle la Commission a bien voulu me désigner dans son rapport à Son Excellence le Ministre de la Guerre ; j'ignore complètement où en est cette affaire, et si même elle recevra une exécution quelconque ; j'avais espéré jusqu'ici que la chose se déciderait, de façon ou d'autre, avant l'époque du mois de Mai ; car, si l'on songe sérieusement à créer un cours de Machines pour cette année, afin qu'il devienne profitable aux élèves, il convient de désigner le professeur le plutôt possible ; quelques mois ne sont pas de trop pour préparer le cours et méditer le programme qui, sans doute, sera rédigé à cet effet.

A Monsieur
Monsieur Baudrand,
Maréchal de Camp, Inspect.r
du Génie
rue Basse du rempart, n.o 33
Paris

Ce n'est pas toute fois que je ne me sois aucunement occupé de l'objet principal du cours, mais c'était à des instans fort rares que le service de la place de Metz, devenu pénible par le manque d'officiers, aurait peut-être réclamé tout entiers; aussi n'ai-je rien rédigé et suis-je loin d'être en état de remplir les vues du Jury qui a bien voulu songer à moi. Astreint à mon nouvel ordre de service, je me dois entièrement aux détails journaliers des projets et de la comptabilité des bâtimens militaires de la place de Metz, dont j'ai une très forte part.

M.r Arago avait eu l'obligeance de me promettre qu'il m'enverrait une copie du programme que la commission se chargerait, sans doute, de rédiger, et cela afin de fixer dès à présent, mes idées sur l'objet spécial du cours de machines; probablement qu'on n'aura pas donné de suite à ce projet, ou que M. Arago n'aura pas eu le loisir nécessaire pour s'en occuper. Je vous serai infiniment obligé, Mon Général, si vous daignez joindre à toutes vos bontés pour moi celle de me faire savoir où en est restée toute cette affaire et si elle recevra prochainement une exécution probable. Dans la crainte que ma demande ne soit par trop indiscrète, dans un moment où le Comité des fortifications réclame tous vos ~~[illegible]~~, je prierai l'excellent camarade Arago par de vouloir bien se transporter à votre hôtel et de me transmettre les renseignemens dont vous voudrez bien lui faire part pour moi.

J'ai l'honneur d'être, Mon Général, avec un sentiment profond de respect et de reconnaissance

Votre très humble et très
obéissant subordonné

Poncelet

Poncelet (Jean Victor)
géomètre et général
[illegible] [illegible]
1788 + 1867.

Metz le 7 9.bre 1822

Mon Général,

J'attendais avec une vive impatience l'instant de pouvoir répondre, de la manière convenable, à la généreuse bienveillance que vous avez daigné accorder au Traité des propriétés projectives et à son auteur. Grâce à trois mois d'un travail aussi ennuyeux ~~que~~ pénible, le voilà en état de paraître et de vous être offert ; puisse-t-il sembler digne de vos encouragemens et de l'opinion que vous en avez conçue et que vous avez daigné en faire concevoir à son Excellence le Ministre de la Guerre et au Comité des fortifications ; j'aurai lieu d'être satisfait si l'on juge que mes efforts, pour augmenter le domaine de la Géométrie, n'ont point été entièrement infructueux, et que, sous ce rapport, j'ai mis au jour un livre qui pourra être utile aux artistes et aux ingénieurs.

En daignant accueillir favorablement l'hommage de l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous transmettre par M. [libraire] Bachelier, veuillez aussi, mon Général, agréer celui des sentimens de reconnaissance dont je suis pénétré pour vos encouragemens et vos bontés.

J'ai l'honneur d'être,

Mon Général,

avec un profond respect,

Votre très humble et très obéissant subordonné

Poncelet

C. S. V. P.

P.55.P.
METZ

Monsieur
Monsieur Baudrand,
Général, Inspecteur du Génie,
rue [illegible] n° 38
à Paris.

T.5.

8 Novembre 1822

P.S. Je ne puis encore faire parvenir au Dépôt des fortifications les deux cents exempl. pour lesquels le Ministre a daigné souscrire, attendu que la brochure n'est pas entièrement terminée ; j'espère toutefois qu'on ne trouvera pas mauvais que j'aie cherché à satisfaire d'abord la demande qui m'a été faite par M. Bachelier, et qui ne s'élève pas au-delà de 40 exemplaires. Ayant le dessein de mettre au roulage les 200 expl. du comité, pour éviter les frais de transport, il en serait résulté un retard beaucoup trop considérable dans la vente, si je m'étais astreint à tout envoyer à la fois ; et, en effet, la livraison de ces exemplaires ne pourra guère être effectuée avant le 20 de ce mois.

Veuillez, mon Général, excuser mes importunités.

1

Metz le 8 février 1822.

Mon général,

J'ai reçu avec un vif sentiment de reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer les dispositions du Ministère en faveur de l'ouvrage que j'ai l'intention de publier; je sens que c'est à l'intérêt seul que vous avez bien voulu y prendre que je suis redevable de ces bonnes dispositions, et voudrais pouvoir vous exprimer combien je suis pénétré et flatté, tout à la fois, de ce témoignage de votre bienveillance à l'égard d'un jeune homme qui a encore si peu fait pour la mériter. Je vous en aurais adressé de suite mes remerciemens, si je n'avais dû prendre des renseignemens auprès des imprimeurs et libraires pour répondre, avec quelqu'exactitude, aux questions que vous avez daigné me transmettre dans votre lettre.

Vous trouverez ci-joint, mon Général, une note détachée où j'ai cherché à remplir, du mieux qu'il m'a été possible, vos intentions relativement au contenu et à l'exécution typographique de l'ouvrage; je regrette de n'avoir pu entrer dans plus de développemens et d'avoir négligé, pour ne pas faire de cette note un véritable mémoire, beaucoup de choses qui eussent été nécessaires pour éclairer l'opinion de MM. les commissaires sur l'utilité et le but réels de l'ouvrage. Si vous pensiez au surplus, mon général, qu'il ne serait point hors de propos de présenter à l'Institut les dernières parties de mes recherches, et que la note que j'ai l'honneur de vous adresser fût insuffisante, je n'hésiterais nullement de le faire, malgré la répugnance que j'aurais d'entretenir une seconde fois l'Académie d'un sujet qui, selon son degré de mérite, l'a déjà suffisamment occupée. Sans doute que MM. les rapporteurs se contenteront du jugement qu'elle a daigné émettre sur la première partie, qui ne renferme que des principes généraux, et nécessairement moins intéressants que les trois autres. L'objet de celles-ci étant, en effet, de ramener directement, dans le domaine de la simple Géométrie, une foule de questions qu'on ne traite, fort souvent,

qu'à l'aide du calcul ; ayant toujours le soin de donner des constructions aussi simples que possible de chaque problème, et qui puissent s'exécuter immédiatement, aussi bien sur le terrain, à l'aide de simples jalonnemens, que sur le papier, au moyen d'une règle ; donnant enfin des méthodes générales pour résoudre diverses classes de questions qui se présentent souvent dans les arts qui reposent sur le dessin linéaire, je pense avoir fait un ouvrage qui ne sera pas tout à fait inutile aux ingénieurs et aux artistes en particulier, comme il pourra l'être aux progrès de la science elle même.

Je craindrais, mon général, d'abuser de l'intérêt que vous avez daigné accorder à mes faibles essais, si je donnais plus de développement à ces réflexions ; il me suffira d'en avoir dit assez pour faire entrevoir que les recherches auxquelles je me suis livré ne sont pas purement spéculatives, et qu'elles se recommandent aussi sous d'autres rapports. Je dois, au surplus, beaucoup à M. Arago pour avoir bien voulu prêter ses soins au projet que vous avez fait de m'obliger, et vous prie, mon général, de lui en faire agréer mes sincères remercîmens.

M. le général Sabatier, M. le Colonel Lambel et M. le lieutenant colonel Huart ont été très sensibles aux témoignages de votre souvenir ; ils me chargent de vous faire agréer leurs complimens respectueux.

Veuillez aussi recevoir l'assurance des sentimens de respect et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Mon général,

Votre très humble et très obéissant serviteur et subordonné

Poncelet

Mercredi soir

Mon cher Confrère,

Je reçois à l'instant seulement, la lettre de ce jour, que vous voulez bien m'écrire pour me demander l'heure à laquelle je pourrais recevoir MM. Sylvester et Mr Cayley. Je m'empresse de vous dire que je suis constamment chez moi, de 4h. à 6h. et de 7 à 9h. du soir, et que je me ferai toujours un plaisir d'accueillir de mon mieux, les personnes présentées par un confrère que j'apprécie et estime autant que vous.

Veuillez, mon cher Confrère, agréer l'assurance de ma considération très distinguée et de mon entier dévouement.

Poncelet

le général
M. Poncelet (Membre de l'Institut)

Grand géomètre français

auteur de "la théorie des propriétés descriptives"
écrite quand il fut prisonnier en Russe
laquelle a fait époque dans l'histoire
de la Mathématique de l'espace

J. J. S.

Firenze 12 Marzo 1862

Poncelet

Paris le 17 Juin 1852

J'ai l'honneur d'adresser à Monsieur Guérin, ci-inclus les seuls renseignements qu'il m'a été possible de me procurer au Comité des fortifications sur l'illustre Coulomb, renseignements que je dois à l'obligeance de M. Gosselin, archiviste de ce Comité, dont je joins également la lettre.

Ces renseignements pourront être réunis à ceux que M. Morin s'est procurés à l'institut ou doit se procurer près des autorités d'Angoulême où Coulomb est né.

Je le prie d'agréer mes bien sincères salutations

Gal Poncelet

AUTOGRAPHE

de

Poncelet

Jean Victor

OBSERVATIONS

1.) L.a.s. Metz, 8.2.1822, 2p. 4° an General Baudrand, dankt für seine Unterstützg. bei seinem Werke, erwähnt auch Arago.

2.) L.a.s. 6.9.1822, 1½p. 4° an dens. mit eigh. Adr. teilt Vollendung des „Traité des propriétés projectives" mit und sendet vorläufig 1 Exemplar.

3.) L.a.s. 2¼p. 4°, 8.3.1823 an dens. mit eigh. Adr. hat nichts mehr von der Professur a.d. Ecole de l'artillerie et du génie gehört, f.d. er vorgeschlagen war.

4.) L.a.s. 3p. 4°, 26.5.24 an dens. mit eigh. Adr. Information über eine Kostenangabe?, erwähnt seine Ernennung zum Professor.

5.) L.a.s. 4p. 4°, 2.8.24 an dens. Aufschluss über die Höhenverhältnisse des Wassers in Schleusen? und macht Vorschläge bzg. Schleusenbauten? ...

6.) L.a.s. 2¼p. 4°, 15.9.26 an dens. Glückw. zur Ernennung, über seine Vorlage. „Je ne pense pas non plus d'être trop médisant, non q., en vous apprenant que j'ai profité de qqs moments de loisir p. faire des expériences sur une roue hydr. à aubes courbes..." (Poncelet-Räder)

7.) L.a.s. 2¼p. 4°, 30.6.28. mit eigh. Adr. an G. Baudrand betrifft eine Änderung seiner Stellung.

8.) L.a.s. 3p. 4° 19.4.29. in gleich. Angelegenheiten seiner Stellg. „Je vous ai ouvert mon coeur comme à un véritable père..."

9.) L.a.s. 1¾p. 4°, 31.1.31. mit eigh. Adr. an dens. dankt für sein avancement, das er seinem Protektor verdankt.

10.) L.a.s. 2p. 4°, Metz 7.11.1831, an dens. betrifft seine eventuelle Aufnahme in die Akad. d. W., erwähnt auch Arago.

geb. 1.7.1788 Metz, Schüler der polytechn. Schule (1808–10) u. darauf Unterleutnant i.d. Ecole d'application zu Metz bis 1812, machte dann den russischen Feldzug mit, kriegsgefangen, kehrte 1814 aus Saratoff zurück, Geniehauptmann (1815–25) dabei mit der Kompl. von Maschinen im Arsenal Metz betraut, dann (1825–35) Prof. a.d. Ecole d'Appl. in Metz, 35–48 Mitgl. des Comité zur Befestig. von Paris, auch Prof. der mechan. Physik a.d. Fakultät der Wissensch. das. (1838–48) dabei 1831 Bataillonschef, 41 Oberstleut. 44 Oberst, 48 Brigadegeneral, 48–50 Kommandant der Ecole Polytechnique. Seit 34 Mitgl. d. Ak. d. W. Gest. 22.12.1867 in Paris.

Traités des propriétés projectives des figures, Cours de mécanique appliquée aux machines, Mém. sur les roues hydrauliques verticales, à aubes courbes, mues par dessous (Poncelet'sche Wasserräder 1826) Expér. hydrauliques sur les lois de l'écoulement de l'eau à tr. les orifices rectangulaires verticaux à gdes dimensions, Du frottement des engrenages, Théorie des effets méc. de la Turbine Fourneyron, Introduction à la méc. industrielle, L'écluse à flotteur de Mr Girard, Sur la théorie des polaires réciproques, Recherches du cercle osculateur d'une courbe à double courbure. Dazu viele Arbeiten über Zahnräder, Hydraulik und Mechanik. Appl. de la méth. des moyennes à la transform., au calcul numérique et à la détermination des limites du reste des séries. Sur la valeur approchée linéaire et rationnelle des radicaux de la forme $\sqrt{a^2+b^2}$, $\sqrt{a^2-b^2}$ etc. Außerdem viele math. Arbeiten.

5 **PONCELET (Général Jean Victor,** *de l'Institut*, 1788-1867) A.L.S. (GNL. PONCELET), Paris le 17 Juin 1852, 1 page 8vo., 18*s* 6*d*

'J'ai l'honneur d'adresser à Monsieur Guérin, ci-inclus les seuls renseignements qu'il m'a été possible de me procurer au Comité des Fortifications sur l'illustre Coulomb.' . . .

5826 **PASTEUR** (Louis, M.D., 1822-95) A POSTCARD S. (L. PASTEUR), Institut Pasteur, 45 Rue d'U
Paris, le 16 janvier 1889, addressed to ' Cher Monsieur ' [Montefiore], £5, 5s

' On m'écrit de Londres que M. Salomons est à Paris et qu'il désire me rendre une visite. S'il est arrivé dé serais heureux de le recevoir ; vous m'obligerez de le lui dire.' . . .

5827 **PAYEN** (*Anselme, de l'Institut, Prof. Industrial Chemistry, École des Arts et Métiers*

192. **PONCELET Jean Victor**, n. a Metz, m. a Parigi (1788-1867). Generale, professore di meccanica applicata, si può considerare il fondatore della geometria proiettiva moderna. Scrisse il famoso Trattato delle proprietà proiettive delle figure.

L. a. f., s. d. e s. dest. P. 1, rr. 16. BANZI-63 L. 1500

È lieto di poter ricevere a casa sua « personnes présentées par un confrère que j'apprécie et estime autant que vous... ». Comunica le ore in cui sarà di sicuro a casa.

questione
aperto con la Chiesa.

188. **PEPOLI Carlo.**

L. a. f. (Carlo), dat.: 24 Agosto (1859), dir. ad una Contessa. Pp. 4, rr. 91. L. 14000

Magnifica lettera politica.

Denuncia l'esitazione sulla questione delle annessioni come molto pericolosa perchè causa di diffidenza e discordia fra gli stessi Italiani. Esorta quindi con calore all'azione le popolazioni dell'Italia: il voto d'annessione e l'accettazione della stessa da parte del Piemonte — che sembra titubante —